

## **Agent d'entretien des bâtiments communaux**

**La Ville de Bois-Guillaume** (76230 – 15000 hab. – 7 accueils de loisirs périscolaires – engagée en transition écologique) **lance un appel à candidature pour un poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux de la Ville à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.**

**Sous la responsabilité d'une coordinatrice, vos missions seront de :**

- Entretien des locaux administratifs et bâtiments communaux
  - o Méthode de pré-imprégnation pour l'entretien des sols
  - o Nettoyage des vitres accessibles
  - o Entretien des sanitaires
  - o Désinfection poignée et surfaces
  - o Tri et évacuation des déchets courants
  - o Entretien courant et rangement du matériel utilisé
  - o Contrôle de l'approvisionnement des produits
- Intervenir dans le cadre d'événement ou réception
  - o Entretien et repassage du linge de réception
  - o Entretien de la vaisselle
  - o Préparation des réceptions (achat de fournitures, mise en place des tables et service)
- Remplacer ponctuellement des collègues dans les écoles
  - o En restauration
  - o En faisant fonction ASTEM
  - o En entretien des espaces scolaires

### **Conditions d'exercice**

*35h semaine du lundi au vendredi de 7h à 15h (dont une heure de pause méridienne)*

*23h30 annuelles à réaliser en complément pour les événements ou autre*

*25 jours congés annuels + 2 jours de RTT*

*Déplacement entre les sites communaux de Bois-Guillaume – le PERMIS B serait un plus.*

*Port des EPI*

### **FORMATION SOUHAITEE :**

CAP Hygiène et propreté ou CAP maintenance et hygiène des locaux ou autre

### **QUALITES REQUISES :**

- Devoir de réserve
- Discrétion professionnelle
- Sens du travail en équipe
- Dynamisme, polyvalence et rigueur

**SAVOIR-FAIRE :**

- Maitriser les procédures de nettoyage dont la pré-imprégnation
- Respecter les conditions d'utilisation des produits
- Contribuer aux économies d'eau et d'énergie
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler à son supérieur

**SAVOIRS :**

- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits chimiques, de machines)
- Connaissance des gestes et postures à adopter
- Règles de base du tri sélectif
- Procédure de signalisation du danger

**POSTULER**

Renseignements auprès du service Education

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Maire de Bois-Guillaume

Hôtel de Ville

31 place de la Libération 76230 Bois-Guillaume

ou via la boîte mail : [rh@ville-bois-guillaume.fr](mailto:rh@ville-bois-guillaume.fr)